

**La Direction Générale**

DG/CAB/CAB/D25-20395

Affaire suivie par Jonas CHUPIN

Mail : jonas.chupin@iledefrance-mobilites.fr

**Madame Marianne MARGATÉ  
SENATRICE  
PALAIS DU LUXEMBOURG  
15 RUE DE VAUGIRARD  
75291 PARIS**

Paris, le 26 septembre 2025,

Madame la Sénatrice,

Je vous remercie pour votre courrier du 8 juillet 2025 relatif à la situation des transports en commun à Armentières-en-Brie. Je partage pleinement votre constat quant à l'importance de garantir une mobilité efficiente, en particulier dans les territoires ruraux.

Des actions concrètes sont déjà engagées afin d'améliorer la desserte d'Armentières-en-Brie et des communes avoisinantes. Au cours du premier trimestre 2025, Île-de-France Mobilités a présenté aux collectivités locales de nouveaux scénarios d'offre de transport à la demande (TàD). Ces propositions ont été discutées avec la communauté de communes du Pays de l'Ourcq et la communauté d'agglomération du Pays de Meaux, qui souhaitent néanmoins poursuivre la réflexion afin de mieux adapter le dispositif à leurs attentes.

Les équipes d'Île-de-France Mobilités ont d'ores et déjà indiqué à la communauté de d'agglomération du Pays de Meaux que nous allions reprendre les études, en particulier pour la desserte des communes d'Armentières-en-Brie et de Germigny-l'Évêque.

Par ailleurs, les équipes d'Île-de-France Mobilités ont déjà indiqué à la communauté d'agglomération du Pays de Meaux la reprise des études, notamment concernant la desserte d'Armentières-en-Brie et de Germigny-l'Évêque.

Soyez assurée que nous poursuivrons ce travail en étroite concertation avec les intercommunalités, que nous avons rencontrées à plusieurs reprises depuis juillet 2023, dans l'objectif d'aboutir rapidement à une solution pérenne et satisfaisante pour l'ensemble des acteurs concernés.

Je vous prie d'agréer, Madame la Sénatrice, l'expression de ma très haute considération.

Laurent PROBST

